

# MASTER MÉDIATIONS SCIENTIFIQUES, TECHNIQUES ET PATRIMONIALES

## TYPE DE DIPLÔME

Master (LMD)

**NIVEAU D'ÉTUDE VISÉ :** BAC +5

## ACCESSIBLE EN :

Formation initiale

Formation continue

VAE

**DOMAINE D'ÉTUDE :** Culture

*Domaine :*

## Objectifs

Ce parcours est conçu pour permettre aux étudiants de comprendre les enjeux de la médiation scientifique, technique et patrimoniale dans un contexte de questionnement sur les relations sciences/société et culture/territoire, tout en maîtrisant la démarche de conception et de conduite d'un projet, dans tous les domaines de la communication des sciences, des techniques et du patrimoine.

Spécialisé durant le M2, il est conçu en partenariat avec le parcours « communication et territoires » de la mention Information-communication co-accréditée par l'UT1 et l'UT3, dans un souci de cohérence et de complémentarité de l'offre de formation sur le site universitaire toulousain, conformément aux recommandations exprimées par le HCERES. La nature de la convention entre les deux universités UT2 et UT3 sera précisée en annexe.

Ce parcours permettra à la fois d'offrir un débouché aux étudiants issus des parcours de M1 du master « Arts du spectacle, communication et médias » de l'UT2, des parcours de M1 du master « Information-communication » co-accrédité par UT1 et UT3, mais aussi des étudiants des filières STM (scientifiques, techniques, médecine et sciences de l'ingénieur) souhaitant compléter leur formation ou se réorienter.

L'objectif principal du parcours consiste à élargir, approfondir et affiner les connaissances des étudiants sur le plan théorique et méthodologique dans le domaine particulier de la médiation des sciences, des techniques et du patrimoine. À partir de l'étude des théories communicationnelles de la médiation et d'une bonne maîtrise des dispositifs médiatiques, il s'agira de favoriser l'acquisition d'une solide connaissance en matière de transmission, vulgarisation, communication de la culture scientifique, technique et patrimoniale en lien avec les projets individuels des étudiants.

**Plaquette de présentation des Masters Arts du Spectacle et Communication**  
[PDF - 202Ko ]

## ÉTABLISSEMENT

## LIEU D'ENSEIGNEMENT

Toulouse

## CONTACT

### Contact scolarité

**Dyana Frot**

[dyana.frot@univ-tlse2.fr](mailto:dyana.frot@univ-tlse2.fr)

05 61 50 48 14

# Savoir-faire et compétences

Pour former aux divers métiers de ces domaines, la formation vise à développer les compétences suivantes :

- Maîtriser les enjeux scientifiques et techniques actuels.
- Maîtriser les enjeux contemporains dans le domaine du développement culturel et touristique des territoires.
- Être capable de vulgariser et de construire des dispositifs pour appréhender, transmettre, communiquer des enjeux scientifiques spécifiques.
- Appréhender la complexité du secteur culturel, patrimonial et touristique et plus particulièrement celle des établissements publics (musée, bibliothèque, sites et monuments, office du tourisme...) ou privés (éditeurs numériques, agences culturelles, parcs d'attraction thématiques...), de l'événementiel et de la médiation.
- Questionner les diverses interactions entre les cultures scientifiques et techniques, les arts de la scène et les nouvelles formes d'écritures audiovisuelles nées de l'univers numérique dans une dynamique de pratiques Arts et Sciences.
- Connaître les organisations, les publics et les réseaux de ces divers domaines.
- Élaborer les politiques culturelles qui accompagnent ou encadrent le développement du tourisme culturel et de la diffusion culturelle scientifique et technique aussi bien dans le domaine public que privé.
- Développer des compétences d'organisation et de gestion de la communication et de la médiation technique, scientifique et culturelle, et du management de projet.
- Réaliser et superviser la réalisation de différents supports et outils de communication et de médiation
- définir, mettre en œuvre et évaluer des stratégies de communication autour des politiques de médiations et de vulgarisation
- concevoir et réaliser des dispositifs (outils et actions) de médiation de la Culture et des Patrimoines (culturels, scientifiques et techniques) innovants et adaptés à chaque public cible.
- analyser des dispositifs, des actions et des équipements culturels et touristiques en vue de leur développement (diagnostic, recommandations, veille, enquête de publics...).

## De façon plus transversale :

- Développer une argumentation avec esprit critique et l'exprimer à l'écrit et à l'oral en français et dans au moins une langue étrangère.
- Utiliser les outils numériques de référence et appliquer les règles de sécurité informatique pour acquérir, traiter, produire et diffuser de l'information ainsi que pour collaborer en interne et en externe,
- transmettre, élaborer des savoirs scientifiques, techniques, patrimoniaux.
- prendre la parole en public et de prononcer un discours oral construit et organisé.
- mener une réunion et de gérer des relations de groupe.
- adopter une attitude réflexive sur son travail et sur le contexte dans lequel il s'exerce.

## Condition d'accès

### 1ère année :

Cette formation est à accès sélectif ou à capacité limitée.

Si vous êtes titulaire d'une des formations requises, vous devez au préalable déposer votre candidature auprès du secrétariat de la formation.

### 2ème année :

Avoir validé le M1 correspondant à l'UT2J.

Les titulaires d'un autre Bac+4 doivent au préalable déposer leur candidature auprès du secrétariat de la formation.

## Formation(s) requise(s)

### Pour l'admission en 1ère année :

Être titulaire de la **Licence mention Information-communication parcours Communication et arts du spectacle : Communication** ou d'une formation bac+3 équivalente en particulier dans les domaines de l'information, de la communication ou des SHS.

### Pour l'admission en 2ème année :

Avoir validé la 1ère année ou une formation bac+4 équivalente.

À défaut, demande de dispense du (ou des) diplôme(s) pré-requis dans le cadre de la validation des acquis (Art R613-32 à R613-50 du Code de l'Éducation) :

- au titre de la **Validation des Études Supérieures (VES)**
- au titre de la **Validation des Acquis (VA)**
- au titre de la **Validation des Acquis de l'Expérience (VAE)**

## Inscription

### 1ère année :

Si votre candidature est retenue, vous recevrez un mail vous indiquant la procédure à suivre pour vous inscrire en ligne.

[Consultez toutes les étapes de la procédure d'inscription](#)

### 2ème année :

Pour les titulaires du M1 correspondant validé à l'UT2J : [se réinscrire](#)

Pour les autres : contactez le secrétariat de la formation (voir onglet "contact") pour obtenir la fiche d'inscription.

## Poursuite d'études

### Poursuite d'études hors UT2

- Pour les poursuites d'études dans d'autres établissements, vous pouvez vous renseigner auprès du [SCUIO-IP, Service Commun Universitaire d'Information, d'Orientation et d'Insertion Professionnelle](#).